MIS À JOUR LE 17/06/2021

Comité français de pharmacopée - Plantes médicinales et huiles essentielles

2 déc. 2019

Contenu de la séance

2.
1. Introduction
1. - Actualités Pharmacopée
2. - Gestion des conflits d’intérêts

4.
3. Travaux français

1. -
 - Inscription sur la Liste des plantes médicinales de la Pharmacopée française
 1. - Ganoderma lucidum (sporosphore)
 2. - Fritillaria thunbergii (bulbe)
 3. - Framboisier (feuille)
 4. - Forsythia suspensa (fruit)
 5. - Leonurus japonicus (partie aérienne fleurie)
 6. - Programme de travail
 7. - Révision du décret 2008-841
2. -
 - Proposition de monographies de mélanges d’huiles essentielles
 1. - Dilutions d’huiles essentielles destinées à une application cutanée pour préparations officinales
 2. - Mélanges d’huiles essentielles destinés à l’inhalation pour préparations officinales
 3. - Mélanges d’huiles essentielles destinés à la voie orale pour préparations officinales

6.
5. Travaux européens

1. - Hamamélis (écorce) : demande de révision
2. - 5.18 Méthodes de prétraitement utilisées pour préparer les médicaments traditionnels chinois : informations générales (publication Pharmeuropa 31.4)
3. - Point d’avancement des travaux des groupes de la Pharmacopée européenne (13A, 13B, TCM et PA)

7. Questions diverses

Documents liés